



**ANALYSE DES MÉMOIRES DÉPOSÉS EN COMMISSION  
PARLEMENTAIRE SUR LE PROJET DE LOI 39**

**SYNTHÈSE**

Mars / Avril 2020



Mouvement Démocratie Nouvelle  
1350 Sherbrooke Est, bureau 1  
Montréal, Québec H2L 1M4  
514 360-1998  
[www.democratienuvelle.quebec](http://www.democratienuvelle.quebec)

## I. LA COMMISSION EN CHIFFRES:

# 5

jours de consultations particulières et auditions publiques (22, 23 janvier et 4, 5 et 6 février 2020)

# 36

individus et organismes ont participé aux auditions

# 45

mémoires déposés

874 Pages

315 Recommandations

60% des mémoires déposés en commission émanent d'acteurs collectifs, que ce soient des organismes publics et issus de la société civile, ou des partis politiques.

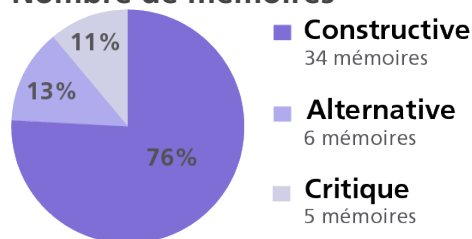
40% des mémoires sont le fruit d'individus qui interviennent en commission pour faire valoir leur opinion à titre d'expertE, de professeurE ou de citoyenNE.

Trois catégories de mémoires ont été déposés.

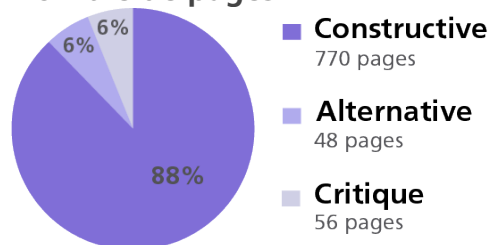
1. Les mémoires qui souhaitent bonifier PL39 et font des recommandations qui s'inscrivent dans le cadre de ce qui a été proposé (**approche constructive**) ;
2. Les mémoires qui proposent autre chose que ce qui figure dans PL39, que ce soit sur le plan des mesures, des mécanismes ou simplement du sujet (**approche alternative**) ;
3. Les mémoires qui rejettent PL39 et développent un argumentaire critique à son égard, sans pour autant proposer de modèles alternatifs ni d'éléments de bonification, et qui prônent généralement le statu quo (**approche critique**).

Les chiffres révèlent que les mémoires qui s'inscrivent dans une approche constructive sont très majoritaires (76%) et rassemblent les contributions substantielles à la commission (avec 88% des pages rédigées et 91% des recommandations). Ils sont aussi majoritairement portés par des acteurs collectifs (76%), alors que les mémoires de type alternatif ou critique sont principalement le fait d'individus.

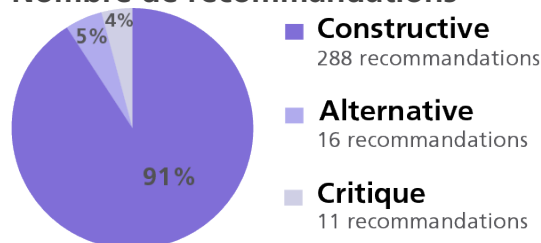
### Nombre de mémoires



### Nombre de pages



### Nombre de recommandations



## II. ANALYSE DE CONTENU: LES THÈMES QUI RASSEMBLENT

**PRIME AUX VAINQUEURS** : Établir une méthode de calcul plus juste et respectueuse de l'effet compensatoire recherché pour l'attribution des sièges de région, en comptabilisant l'ensemble des sièges de circonscription remportés dans le calcul et non la moitié.

---

**SEUIL** : Favoriser l'expression du pluralisme politique en élargissant l'accès à la représentation parlementaire par l'abaissement du seuil national minimal pour être éligible à la compensation.

---

**DOUBLE CANDIDATURE** : Reconnaître le libre-choix des partis à présenter des candidates et candidats et réduire la rivalité entre les catégories de députés, en les autorisant explicitement à présenter une même personne à la fois dans une circonscription locale et sur une liste régionale.

---

**PARITÉ** : Inscire clairement l'exigence de parité dans la loi par des mesures concrètes et structurantes de mise en œuvre, notamment en obligeant les partis politiques à déposer des listes régionales paritaires avec alternance femmes-hommes et à présenter un nombre global de candidatures féminines pour les sièges de circonscription qui respecte la zone paritaire.

---

**DIVERSITÉ** : Inscire clairement l'objectif de représentation de la diversité dans les articles de la loi et prévoir des mesures concrètes afin d'assurer une représentation équitable des personnes racisées et/ou immigrantes.

---

**JEUNES** : Inscire clairement l'objectif de représentation des jeunes (personnes de 35 ans et moins) dans les articles de la loi et prévoir des mesures concrètes en ce sens.

---

**PREMIÈRES NATIONS** : Consulter les communautés autochtones afin de connaître leurs demandes en matière de représentation à l'Assemblée nationale et s'assurer que les modalités du mode de scrutin choisi permettent d'en tenir compte par la suite.

---

**STABILITÉ** : Garantir la stabilité gouvernementale grâce à la mise en place de mesures législatives afin d'encadrer les motions de censure à l'encontre du gouvernement.

---

**DÉPUTÉS** : Assurer une perception positive des deux catégories de députés, notamment en spécifiant dans la Loi sur l'Assemblée nationale que tous les députés ont des droits et privilèges égaux quel que soit leur mode d'élection, et en clarifiant le rôle des députés de région tout en évitant une spécialisation excessive qui conduirait à la création de deux classes de députés.

---

**PROXIMITÉ** : Garantir la relation de proximité avec les électeurs et électrices en augmentant le budget de fonctionnement des députés pour faire face à l'accroissement du territoire électoral à couvrir et en majorant les dépenses électorales pour les régions éloignées disposant d'un vaste territoire.

---

### III. ANALYSE DE CONTENU: LES THÈMES QUI FONT DÉBAT

#### La question du poids politique des régions :

1

Assurer une valeur de vote égale entre citoyens et citoyennes de toutes les régions et respecter pleinement les objectifs de proportionnalité du mode de scrutin compensatoire, notamment en réduisant le nombre de régions électorales et en adoptant une méthode de compensation nationale avec redistribution des sièges au niveau régional.

2

Garantir l'équité régionale et respecter les communautés naturelles, notamment en assurant un minimum de deux sièges de compensation par région en ajoutant au minimum 4 sièges régionaux, et en s'assurant que toutes nouvelles délimitations de territoires de circonscriptions respectent les limites des territoires de MRC et soient comprises à l'intérieur d'une région administrative.

#### La question de la sanction démocratique de la réforme (le référendum)

1

Adopter PL39 par la voie législative classique et mettre en œuvre la réforme dès les élections générales de 2022.

2

Organiser un référendum d'adoption qui soit clairement séparé des élections générales de 2022 et qui permette un vrai débat public sur la réforme.

3

Organiser un référendum de validation pour que la population puisse se prononcer sur un mode de scrutin qu'elle aura pu expérimenter après deux ou trois élections tenues avec le nouveau mode de scrutin.